

Bordereau attestant l'exactitude des informations - COUTANCES - 5002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 15/09/2025 - 5460 - 2010 B 00054 - 492 844 212 - @SCENDIMMO

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 BIS
2025

Désignation de l'entreprise : SARL SARL ASCENDIMMO
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice : 31/12/2024

Répartition des résultats entre les associés personnes morales

Identification, adresse des associés personnes morales	SIREN	Quote-part du bénéfice ou du déficit	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit

Répartition des résultats entre les associés personnes physiques

Nom, Prénom, adresse, qualité des associés personnes physiques	Associé ayant la qualité de gérant	N° fiscal (SPI)	Date et lieu de naissance	Quote-part du bénéfice ou du déficit professionnel	Quote-part du bénéfice ou du déficit non professionnel	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
GODEFROY SANDRINE 50610 JULLOUVILLE			21/11/1966 FONTENAY-SOUS-BOIS 94 Val de Marne FRA	3 610		
CHARLUET BERNARD 50610 JULLOUVILLE			11/03/1946 PARIS 75 Ville de Paris FRA	24 011		

Sociétés en commandite simple montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année

0

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice: 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A.
Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)

Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)

(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value

Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelles soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
	à renvoyer case 7a	à renvoyer case 7b

Désignation de l'entreprise <u>SARL SARL ASCENDIMMO</u>				Néant ☐															
Adresse de l'entreprise <u>50610 JULLOUVILLE</u>																			
Numéro SIRET* <table><tr><td>4</td><td>9</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>4</td><td>2</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>6</td></tr></table>						4	9	2	8	4	4	2	1	2	0	0	0	2	6
4	9	2	8	4	4	2	1	2	0	0	0	2	6						
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table><tr><td>12</td></tr></table>				12	Durée de l'exercice précédent* <table><tr><td>12</td></tr></table>		12												
12																			
12																			
				Exercice N clos le 31/12/2024															
ACTIF																			
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2														
				Net 3															
AC IF IMMOBILISÉ	Immobilisations { Fonds commercial*		010		012														
	incorporelles { Autres*		014	1 000	016	1 000													
	Immobilisations corporelles*		028	61 610	030	36 120													
	Immobilisations financières* (I)		040		042														
	Total I (5)		044	62 610	048	26 489													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052														
		Marchandises *	060		062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	2 189	070	2 189													
		Autres* (3)	072	2 669	074	2 669													
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	83 560	086	83 560													
	Charges constatées d'avance *		092		094														
	Total II		096	88 419	098	88 419													
	Total général (I + II)		110	151 029	112	114 909													
PASSIF																			
				Exercice N NET															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		10 000														
	Écarts de réévaluation		124																
	Réserve légale		126	1 000															
	Réserves réglementées*		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131																
	Report à nouveau		134	6 292															
	Résultat de l'exercice		136	2 236															
	Subventions d'investissement		137																
	Provisions réglementées		140																
Total I		142	19 528																
Provisions pour risques et charges		Total II	154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	1 406															
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169	1 835															
	Comptes courants d'associés		173	89 604															
	Autres dettes		175																
	Produits constatés d'avance		174																
	Total III		176	95 380															
Total général (I + II + III)		180	114 909																
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182														
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184														

A-bis du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise: SARL SARL ASCENDIMMO

Exercice N clos le
31/12/2024**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises*	dont export	209	210
	et livraisons	215	214
Production vendue	intracommunautaires	217	218
Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222
Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224
Subventions d'exploitation reçues			226
Autres produits			230
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234
Variation de stocks (marchandises)*			236
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240
Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244
Rémunérations du personnel*			250
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252
Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI))	255	254
Dotations aux provisions			256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	
Total des charges d'exploitation (II)			264

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

PRODUITS ET CHARGES DIVERS

Produits financiers	(III)	280	1 100
Produits exceptionnels	(IV)	290	733
Charges financières	(V)	294	
Charges exceptionnelles	(VI)	300	940
Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)**B - RÉSULTAT FISCAL**

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316	36 036
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	4 774
Provisions non déductibles*	322	
Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)	324	
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	211
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	249	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	

Dédutions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44. sexies)		986	ZFU (44. octies A)	987	342
ZRD (44. terdecies)		127	JEI (44. sexies A)	989	
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)		991	ZRR (44. quindécies)	138	
ZFANG (44. quaterdecies)		345	Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181	
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992	Investissements et souscriptions outre-mer	344	
Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	350
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356	
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :		360

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2

	370	43 258	372
--	-----	--------	-----

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SARL ASCENDIMMO

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	1 000	412		414		416		1 000			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460	53 874	462		464		466		53 874			
	Autres immobilisations corporelles	470	10 828	472	2 885	474	5 977	476	7 736				
	Immobilisations financières	480		482		484		486					
TOTAL		490	65 702	492	2 885	494	5 977	496	62 610				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499			
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	20 951	552	10 774	554		556	31 725		
Autres immobilisations corporelles	560	8 820	562	822	564	5 248	566	4 394			
TOTAL		570	29 771	572	11 596	574	5 248	576	36 120		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

**ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE
DE L'EXERCICE (en liste)**

34 ROUTE DE BOUILLON
50610 JULLOUVILLE

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

[illegible]

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2025

ORDRE DU JOUR :

1° Approbation des comptes 2024

2° Affectation du résultat

3° Fixation d'une rémunération du travail de l'exploitant

A Jullouville, le 17 JUIN 2025, à 17h, les associés de la SARL ASCENDIMMO se sont réunis sur convocation du gérant au siège social 34, route de Bouillon 50610 JULLOUVILLE :

Sont présents : Mr CHARLUET Bernard représentant 50% des parts

Mme CHARLUET Sandrine représentant 50% des parts

Il est donc constaté que 100% des porteurs de parts sont présents.

RESOLUTION N°1 : APPROBATION DES COMPTES 2024

Les comptes de l'exercice 2024 font apparaître un chiffre d'affaires s'élevant à : 64 487 € et le résultat fait apparaître un bénéfice de 2 236€

Les comptes de l'exercice sont approuvés à l'unanimité

RESOLUTION N° 2 : Le gérant propose d'affecter le bénéfice de 2 236 € au compte report à nouveau.

Les associés décident d'affecter le déficit au compte « report à nouveau »

RESOLUTION N° 3 : Le gérant propose de fixer sa rémunération à 1 700 €/mois

Les associés décident à l'unanimité de fixer à 1 700€ par mois le montant de la rémunération du travail de l'exploitant.

A 18h n'ayant plus aucune question, les associés décident de clôturer l'assemblée.

Le gérant,

